

Filière « chimie et matériaux »

Synthèse des actions à engager

Référence	Mesures proposées	Résultats attendus	Délais
Garder l'énergie à coût compétitif	1 - Améliorer la performance énergétique des industries de la chimie et des matériaux par la formation sur le management de l'énergie Engagement des industriels à lancer des actions fortes de sensibilisation et de formation des entreprises industrielles de la filière sur les systèmes de management de l'énergie.	<u>Action 1</u> : Améliorer l'efficacité énergétique des activités industrielles du secteur et contribuer à diminuer l'intensité des pics de consommation d'électricité. Réduire l'empreinte environnementale des industriels Objectif : 300 entreprises formées/sensibilisées par an sur 4 ans.	2013 - 2016
	2 - Soutenir le maintien du parc des installations de cogénération industrielles pour permettre aux entreprises de garder l'énergie à un coût compétitif	<u>Action 2</u> : Réduction des coûts de production de la vapeur et possibilité de fournir des capacités en présence de pointe de consommation d'électricité. Maintien en activité d'outils permettant une très bonne efficacité énergétique et des faibles rejets de polluants atmosphériques (particules, SO ₂ , NOx...).	Fin 2013
Sécuriser les approvisionnements en matières premières à un coût compétitif	3 - Favoriser l'utilisation des ressources primaires nationales : une réforme du code minier pour permettre le développement de l'exploitation minière en France sur la base d'une juste évaluation des risques	<u>Action 3</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la relance et le développement de l'activité minière, et des emplois associés, en France. - Mieux prendre en compte les enjeux environnementaux, sociétaux et les parties prenantes, - Améliorer la sécurité juridique des projets miniers - Réduire les délais de décision Améliorer l'attractivité du territoire minier français	Fin du 1 ^{er} semestre 2013

Référence	Mesures proposées	Résultats attendus	Délais
Favoriser l'accès aux PME aux moyens de financements et aux réseaux d'innovation et d'exportation	<p>4 - Étude de faisabilité en vue de la création d'un fonds d'investissement « chimie et matériaux » pour aider les PME/ETI à renforcer leurs fonds propres</p> <p>Ce fonds visera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des secteurs technologiques clés - des filières d'avenir - la phase d'industrialisation de projets innovants 	<p><u>Action 4</u> : Permettre aux industriels du type PME/ETI porteurs de projets durables du secteur chimie et matériaux de trouver une source de financement complémentaire pour leur croissance.</p> <p>Dans le cadre du fonds, le capital investissement sera utilisé majoritairement en capital développement pour appuyer les phases d'industrialisation des projets innovants</p>	Mi-2013
Soutenir le recyclage pour la compétitivité des industries françaises	<p>5 - Développement en France d'une filière de recyclage des matières plastiques</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'une étude sur l'état des lieux de la chaîne de valeur du recyclage des matières plastiques en France 	<p><u>Action 5</u> : Permettre aux entreprises d'avoir une visibilité sur le potentiel technico économique offert par la filière de recyclage des matières plastiques</p>	1 ^{er} semestre 2013
	<ul style="list-style-type: none"> - Études de faisabilité et mise en place d'un mécanisme assurantiel d'amortissement des fluctuations de cours des matières premières recyclées 	<p><u>Action 6</u> : Favoriser l'engagement des acteurs concernant l'utilisation de matière première recyclée : mise en place d'investissements, augmentation des taux de matières premières recyclées par rapport aux matières premières vierges</p>	1 ^{er} semestre 2013

Référence	Mesures proposées	Résultats attendus	Délais
Améliorer la compétitivité des installations industrielles existantes	<p>6 - Amélioration de la compétitivité des unités existantes par la modernisation ou la reconversion des outils industriels</p> <p>Dans le cadre des appels à projet (PIA), prévoir les dispositions pour permettre de soutenir financièrement des projets innovants ayant pour objectif d'améliorer ou de reconvertir des installations industrielles existantes</p>	<u>Action 7</u> : Relancer la compétitivité des outils industriels stratégiques pour la filière, enrayer le processus de désindustrialisation	automne 2013
Favoriser le développement des grands sites et plateformes industriels multi-activités/multi-exploitants dans une logique d'anticipation	<p>7 - Favoriser le développement des plates-formes industrielles, en définissant des modalités d'application de la réglementation relative aux PPRT pour permettre l'implantation de nouvelles activités industrielles, et dans une logique d'anticipation</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Publier un guide ministériel pour établir des modalités de mise en œuvre de la réglementation relative aux PPRT qui soient adaptées aux plates-formes industrielles 	<u>Action 8</u> : Offrir un cadre industriel attractif pour les entreprises et en particulier des PME et des ETI, développer des activités existantes ou nouvelles et accueillir de nouveaux investissements portés éventuellement par des tiers.	1 ^{er} semestre 2013
	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer une étude sur les éléments de compétitivité des plates-formes en France, avec un benchmark européen - Utiliser les résultats de cette étude pour fournir à l'Agence Française des Investissements Internationaux (AFII) des outils de promotion pour attirer des investisseurs étrangers - Mettre en place sur quelques secteurs régions industrielles des groupes de concertation associant les acteurs concernés pour identifier les actions à mener au niveau local. 	<p><u>Action 9</u> : Offrir un cadre industriel attractif pour les entreprises et en particulier des PME et des ETI, développer des activités existantes ou nouvelles et accueillir de nouveaux investissements portés éventuellement par des tiers.</p> <p>En cours dans certaines régions</p>	<p>1^{er} semestre 2013</p> <p>2^{ème} semestre 2013</p> <p>2^{ème} semestre 2013</p>

Référence	Mesures proposées	Résultats attendus	Délais
Emplois et compétences	8 - Favoriser le développement de l'apprentissage par l'adaptation de la réglementation pour permettre l'accès aux mineurs sur les sites Seveso et par la création de maisons de l'apprenti (hébergement logistique)		
	- Apprentissage des jeunes sur les établissements à risques. Adapter la réglementation pour permettre aux jeunes apprentis de moins de 18 ans de pouvoir faire leur alternance sur des sites présentant des risques spécifiques.	<u>Action 10</u> : Faciliter l'apprentissage des jeunes sur des établissements de proximité y compris dans des ateliers à risques et pour le travail de nuit.	Année 2013
	- Réaliser un exemple pilote de Maisons des Apprentis à proximité des centres de formation par apprentissage (CFA) en partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et les entreprises pour le financement.	<u>Action 11</u> : La mise en place de maisons de l'apprenti devrait diminuer les contraintes logistiques pour les intéressés et promouvoir la mixité sociale (bac-pro / ingénieur)	Année 2013
Lancer des structures de coordination pour une meilleure innovation de filières	9 - Mise en place d'un comité de l'innovation, rattaché au sein du CSF « chimie et matériaux », pour coordonner les actions d'innovation Ce comité aura pour mission d'identifier et de coordonner les actions à mener en termes d'innovation et les moyens nécessaires à mettre en œuvre.	<u>Action 12</u> : Le renforcement des relations entre la filière et son aval permettra à la filière de fournir les nouveaux produits répondant aux besoins futurs ces industries aval. Il permettra aussi une meilleure visibilité et représentativité au niveau européen du potentiel de développement technologique offert par la France dans le domaine.	Fin 2013
	10 - Mise en place d'un CTI dans le domaine de la plasturgie Eude visant à la création d'un centre technique industriel (CTI) de la plasturgie	<u>Action 13</u> : Construction d'un projet viable et d'un plan actionnable pour la constitution du futur CTI.	Fin février 2013 à janvier 2014